

# CANYONING + VIA FERRATA DANS LES ARAVIS

Week end Sportif  
2 jours / 1 nuit



*Dans les Aravis, superbe massif des pré-Alpes, les parois calcaires dominent les pâturages vert tendre, façonnant un paysage de montagne à la fois doux et élancé où la verticalité se parcourt avec harmonie. Au menu du week-end : la via ferrata des Aravis, particulièrement belle, et le canyon d'Angon impressionnant et ludique.*

# PROGRAMME

## **Jour 01 : Samedi : Via du col des Aravis**

**Rendez vous au col des Aravis.** Parking de la via ferrata.

Nous parcourons la via « **Pollet Villard** » idéale pour une initiation. Les sensations sont garanties car nous évoluons entre 40 et 80 m au dessus des chamois ! L'itinéraire en traversée ascendante parcourt une superbe falaise calcaire, une passerelle et bien d'autres surprises viennent pimenter l'après-midi. Le cadre bucolique des alpages rassure les débutants et ravit les initiés !

Horaire aller-retour : 4h00 environ / M et D : 400 m

Installation au gîte.

## **Jour 02 : Dimanche : l'Intégrale du canyon d'Angon**

**9h00 départ pour le canyon d'Angon, très beau parcours au cœur de l'érosion tourbillonnaire. Sauts dans les marmites de géants, descentes en rappel de 15 à 35 m (60 m si tout le monde est partant), toboggans à faire et à refaire !**

**(30 mn de marche d'approche, 5h00 de descente et 15 mn de marche retour)**

**Pique-nique** dans le canyon, sur un caillou au bord de l'eau, dans une partie où le lit du torrent s'élargit. Le canyon d'Angon se **terminant dans le lac**, pourquoi ne pas terminer la journée par une petite **baignade** ?

**Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre guide pour s'adapter aux conditions hydrologiques et météorologiques.**

# FICHE PRATIQUE

## **ACCUEIL**

**Samedi à 13h30 au col des Aravis.**

### **Accès voiture :**

L'autoroute A40 jusqu'à Bellegarde (sortie ELOISE) puis N 508 jusqu'à Annecy, ou l'autoroute A41 jusqu'à Annecy (sortie Annecy Nord). Pour rejoindre le col des Aravis, suivre Thônes, La Clusaz. Le parking se trouve dans le 4<sup>e</sup> virage en épingle (1 km avant le col).

### **Accès en train :** gare d'Annecy

Horaires auprès de la SNCF Tel : 0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

**Accès avion :** aéroport d'Annecy ou de Genève

## **DISPERSION**

**Vers 16h00 le dimanche à Angon, au bord du lac d'Annecy.**

### **Retour train :**

Horaires auprès de la SNCF Tel : 0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

### **Hébergements avant ou après le séjour :**

Nous contacter.

## **NIVEAU**

Niveau perfectionnement : il faut savoir nager et ne pas avoir l'appréhension du vide. Il est préférable d'avoir déjà pratiqué l'une de ses 2 activités : le canyoning ou l'escalade.

## **HEBERGEMENT**

Une nuit en gîte d'étape en chambres collectives de 5 ou 7 personnes. Le gîte est situé à 1400 m d'altitude au milieu des alpages et au pied de la Via Ferrata. L'accueil est chaleureux et l'ambiance conviviale.

Le samedi nous prenons le dîner à l'auberge, c'est l'occasion de goûter la cuisine locale. Le petit déjeuner est adapté à la pratique d'activité sportive.

## **TRANSFERTS INTERNES**

Véhicules des participants.

## **GROUPE**

De 4 à 6 personnes/guide

## **ENCADREMENT**

David, moniteur d'escalade/canyon diplômé d'état.

## **L'ESPRIT**

La descente de canyon permet de découvrir des univers superbes où l'eau a sculpté la roche pendant des siècles : parois lisses aux couleurs ocres, marmites de géant, cascades, toboggans naturels !

D'une manière générale nous aimons les beaux canyons, ludiques, avec une eau de qualité ! Nous sommes dans les Préalpes, l'altitude des canyons est donc peu élevée : en moyenne 500 m. Il y a toujours suffisamment d'eau, plutôt tempérée (10 à 15 °C). Certains parcours sont sous couvert forestier et la roche est bien sûr calcaire !

Au menu : marche le long des berges, courtes désescalades, rappels dans les cascades, sauts dans les vasques d'eau profonde, nage, bains dans les biefs, ...

La via ferrata est un itinéraire d'escalade facile et aménagé qui permet de parcourir une falaise en progressant aussi bien horizontalement que verticalement. Il ne nécessite pas d'apprentissage particulier et permet de découvrir l'ambiance d'une paroi. Il est souvent agrémenté de passages ludiques comme un pont de singe ou une passerelle népalaise.

## **MATERIEL FOURNI**

**CANYONING** : une combinaison néoprène intégrale avec cagoule (5,5 mm d'épaisseur), une paire de chaussettes néoprène, un baudrier spécial canyon avec longe double et descendeur, un casque, un sac à dos et un bidon étanche.

**VIA FERRATA** : un baudrier, une longe double avec absorbeur de choc et un casque.

Ce matériel est aux normes UIAA (Internationales) et CE (Européennes).

## **EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR**

Nous vous conseillons d'emporter :

Equipement pour la descente de canyon (matériel non fourni)

- chaussures : certains fabricants de matériel sportif proposent des modèles de chaussures spécialement conçues pour le canyoning, ces chaussures possèdent des semelles très adhérentes idéales pour la pratique (quelques marques de fabricants : Five Ten et Salomon). A défaut, chaussures de randonnées légères ou baskets.

- couteau inox
- gourde d'un litre au moins (avec étui de protection si possible)
- sacs poubelles solides pour le matériel humide
- maillot de bain type "piscine" pouvant glisser sous la combinaison (pas de short)
- serviette de bain
- appareil photo aquatique

#### Equipement pour la via ferrata (matériel non fourni)

- Chaussures de randonnée pour la via ferrata
- Sac à dos 25 litres
- gourde

#### Equipement pour le séjour (liste non exhaustive)

- T-shirt
- sous-vêtements
- chaussettes de rechange
- short
- pantalon
- sweat-shirt
- fourrure polaire
- veste coupe vent imperméable
- tennis de rechange pour l'après canyon/via ferrata et pour le soir
- chapeau ou casquette
- 2 maillots de bain
- couteau pliant
- lunettes de soleil à verres très filtrants
- attache lunette, élastique pour cheveux longs
- crème solaire
- pharmacie personnelle, Elastoplast large + double peau en prévention des ampoules
- lampe de poche avec une pile de rechange
- nécessaire de toilette léger
- papier toilette.

Appareil photo : nous vous recommandons de vous munir d'appareil photo étanche. Nous ne prenons aucune responsabilité concernant la fiabilité des bidons étanches fournis et le transport d'appareils non étanches dans le canyon.

NB : il existe des appareils photo jetables étanches très pratiques

## **DATES ET PRIX**

**Dates** : au choix du 17 juin au 24 septembre 2017, pour les groupes constitués de 5 personnes minimum. Individuels, appelez nous pour savoir si il y a un groupe à compléter.

**Prix** : 235 €/personne

### **LE PRIX COMPREND**

- les frais d'organisation
- l'hébergement (pension complète)
- le matériel technique
- l'encadrement par des moniteurs diplômés

### **LE PRIX NE COMPREND PAS**

- les boissons et dépenses personnelles
- le transport
- l'équipement individuel
- L'assurance annulation - assistance - rapatriement - interruption 3,9%

# **INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES**

## **INSCRIPTION**

En ligne sur notre site internet [www.espace-evasion.com](http://www.espace-evasion.com) , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

## **ANNULATION**

### **De notre part :**

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

### **De votre part :**

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

- Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 29 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

## **ASSURANCE MULTI-RISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION**

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odyssée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur [www.espace-evasion.com](http://www.espace-evasion.com) ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

### **L'Assurance Annulation**

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés

du fait de l'employeur  
- Vol de la carte d'identité, du passeport  
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. **Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

### **Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger**

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

### **L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour :**

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une **assistance rapatriement personnelle** devront nous fournir une attestation et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie frais de recherche et secours** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

### **ESPACE EVASION**

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

**Garantie financière** : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 MOISY LE GRAND Cedex

**Assurance responsabilité civile professionnelle** : MMA Mutuelles du Mans Assurances –  
SarL SAGA – BP 27 – 69921 OULLINS Cédex